

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 mars 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par M. BON), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU).

Membres excusés : (2) Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membre absent : (1) Mme CHATILLON

Date de convocation : 2 mars 2010

Délibération n° : 16-2010

Objet : Annulation de créance

Un résident de l'EHPAD des Marguerites a mis fin à ses jours le 4 janvier 2010.

Deux factures correspondant à l'hébergement de cette personne à la résidence des Marguerites pour les mois de décembre 2009 et janvier 2010 restent dues, pour un montant total de 1 805,65 €.

Aucun de ses enfants ne peut prendre ces factures en charge, tous étant en difficulté sur le plan économique.

La fille de cette personne demande l'annulation de cette créance.

Compte tenu de ce contexte particulier, une demande d'annulation de cette créance est sollicitée, à titre exceptionnel.

Les membres du Conseil d'Administration valident l'annulation de cette créance.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DG : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 MARS 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 10 MARS 2010